
[Imprimer](#)

Pôle de mécanique de Saclay : la consultation des entreprises lancée

Image

L'Ecole polytechnique vient de publier un marché concernant les travaux de construction de ce bâtiment de 7 000 m² prévu sur le campus urbain à Palaiseau. La consultation est ouverte jusqu'au 31 janvier 2020.

Le pôle de mécanique, qui doit être prochainement construit sur la ZAC de l'Ecole polytechnique à Palaiseau (Essonne), abritera les laboratoires d'hydrodynamique et de mécanique des sols, des salles d'enseignement pratique de l'école et des laboratoires de mécanique (IMSIA) de l'Ensta ParisTech (Ecole nationale supérieure de techniques avancées). Sous maîtrise d'ouvrage de l'Ecole polytechnique et de l'Ensta, ce projet conçu par l'architecte Pascale Guédot est financé par l'EPA Paris-Saclay. Le permis de construire a été accordé le 19 octobre 2019 par le préfet de l'Essonne.

Alors que le pilotage et la coordination des études et des travaux ont été attribués en septembre dernier à la société Global, l'Ecole polytechnique vient de lancer la consultation en corps d'état séparés des entreprises devant réaliser les travaux de cet équipement d'environ 7 000 m². Ce marché comporte 15 lots : installation de chantier, gros œuvre et pont roulant ; étanchéité et platelage ; menuiseries extérieures et intérieures, stores ; isolation thermique extérieure ; serrurerie et métallerie ; cloison, doublage, faux plafond plâtre & métallique ; revêtement de sols ; résine ; peinture ; chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires et fluides spéciaux ; courants forts & faibles ; appareils élévateurs ; terrassement ; et aménagement paysager.

Chantier à faibles nuisances

Parmi les spécificités du marché figure la protection des arbres, car le site présente un certain nombre de spécimens remarquables qui doivent être protégés tout au long du chantier. Ainsi, « toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour éviter leur détérioration », précise le cahier des clauses techniques communes qui indique également que le projet fait l'objet d'une charte de chantier à faibles nuisances.



Intégrée au dossier du marché, cette charte précise les dispositions nécessaires au respect des objectifs environnementaux de l'opération afin de limiter les nuisances inhérentes au chantier (acoustiques, visuelles, nuisances dues au trafic de véhicules, pollutions diverses...) au bénéfice des riverains, des ouvriers et de l'environnement.

La construction, qui s'étalera sur deux ans, est à réaliser en une seule tranche « sans phasage particulier autre que celui lié à l'exécution des travaux ». Le calendrier prévoit un démarrage des travaux début d'année 2020 en vue d'une livraison au 3e trimestre 2021.